

IV. Faire évoluer votre pratique



PRENDRE DU RECUL

Porter un regard critique sur ses activités d'enseignement et développer une pensée réflexive à l'égard de sa pratique sont des attitudes indispensables à tout enseignant, surtout au vu de la politique de qualité des formations poursuivie par l'UCL.

Prendre le temps de faire le bilan de sa façon d'enseigner, être à la recherche d'informations provenant de différents points de vue (étudiants, collègues, conseillers pédagogiques), observer l'évolution de la performance de ses étudiants... sont autant de moyens qui vous permettent de faire le point et de prendre le recul nécessaire à l'entreprise de toute nouvelle action pédagogique.

Différents outils pour Évaluer ... et faire évoluer l'enseignement

Améliorer votre enseignement

La plupart des professeurs considèrent leur enseignement comme quelque chose de très personnel. Alors que, pour les activités de recherche, on admet que tout article soit soumis à l'avis critique d'autres experts et chercheurs dans le domaine, il n'en va pas toujours de même pour les tâches d'enseignement... Obtenir des informations relatives à la qualité et à l'efficacité de ses enseignements, aux stratégies d'amélioration qui rendraient les apprentissages des étudiants plus efficaces et plus durables fait intégralement partie de votre **mandat comme membre du personnel académique** au même titre que de donner vos séances de cours et de publier dans des revues réputées sur le plan international.

Pour améliorer de manière significative votre enseignement, si vous avez un projet ou une idée pédagogique que vous souhaitez mettre en œuvre, si vous souhaitez explorer une question que vous vous posez (en rapport, par exemple, à l'interaction avec les étudiants, à l'évaluation des acquis, à la mise en place d'une méthode pédagogique particulière, ...), l'**Institut de pédagogie universitaire et des multimédias (IPM) et son équipe de conseillers** peuvent discuter avec vous des différentes stratégies de formation, de perfectionnement et d'évaluation qui vous permettront d'atteindre l'objectif que vous vous serez fixé. Ils peuvent également vous renseigner sur les expériences réalisées par vos prédécesseurs ou par des collègues d'autres facultés ou d'autres universités et vous mettre en rapport avec eux.

C'est à la fin d'un cours, lorsque les étudiants ont acquis une maîtrise des concepts que vous avez choisi de leur faire découvrir, que vous réalisez qu'enseigner vous donne la chance de partager votre passion pour le champ disciplinaire ou de recherche qui est le vôtre. Il en est de même lorsque vous réalisez qu'ils prennent plaisir à étudier la discipline que vous enseignez, ou que vous avez su leur communiquer des idées et des valeurs auxquelles vous tenez.

Évaluer les activités d'enseignement

On rencontre à l'UCL une longue tradition d'évaluation des enseignements. Cette politique, réaffirmée en 1993, est toujours d'application; elle préconise la mise en œuvre d'une évaluation de l'enseignement, entre autres par les étudiants, au moyen de questionnaires, pour les cours de premier cycle, au moins une fois tous les deux ans. A la suite de la réforme de Bologne, depuis deux ans, tous les cours de baccalauréat font l'objet d'une évaluation institutionnelle systématique, de même par ailleurs que les programmes de cours complets. La politique d'évaluation a d'ailleurs été redessinée en ce sens au cours de l'année académique 2005-2006.

Outre les formules institutionnelles d'évaluation des enseignements, d'autres approches permettent à l'enseignant d'obtenir facilement des informations relatives à un cours. Ces approches, dans une **visée formative pour l'enseignant**, sont des démarches susceptibles de lui apporter des informations pertinentes. En voici quelques exemples :

- ♦ au milieu du quadrimestre, vous rédigez personnellement ou avec l'aide d'un conseiller de l'IPM un **questionnaire** que les étudiants complètent de manière **anonyme**. (Des banques de questions sont à votre disposition à l'IPM). Vous centrez les items sur des questions qui vous intéressent ou vous préoccupent. Au cours suivant, vous présentez aux étudiants votre analyse (ou l'analyse discutée avec le conseiller pédagogique) et les changements éventuels que vous estimez nécessaire d'apporter, vous précisez également les points qui seront maintenus et qui ne feront pas l'objet d'amendements;



- ♦ après les cours, il est aussi possible de **discuter de manière informelle avec quelques étudiants**. Il peut s'agir d'étudiants volontaires qui suivent votre cours régulièrement et qui pourront communiquer avec vous sur la manière dont ils perçoivent le cours et sur les dif-

ficultés éventuelles qu'ils rencontrent dans les apprentissages. Un conseiller pédagogique peut également, sur simple demande de votre part, rencontrer ces étudiants délégués et vous transmettre leurs commentaires ainsi que d'éventuelles suggestions. Certains étudiants pourront préférer réagir via iCampus;

- ♦ l'IPM peut également organiser une « **évaluation-discussion** » dans les dernières vingt minutes d'une séance de cours avec l'ensemble des étudiants présents. Le conseiller pédagogique établit, sur base des commentaires des étudiants, les zones d'accord et de désaccord sur les atouts et les faiblesses perçus ainsi que sur les suggestions éventuelles de changement;
- ♦ pour obtenir des informations quant au déroulement d'une séance de cours et aux compétences liées à l'acte d'enseigner, il est aussi possible de demander à un conseiller pédagogique d'observer ce qui se passe en auditoire ou en classe. Les conseillers de l'IPM ont développé des **techniques d'observations spécifiques** et ont une solide expérience dans l'observation des dispositifs pédagogiques mis en place par les enseignants.

Pour l'ensemble de ces interventions, l'IPM garantit **neutralité et confidentialité**. N'hésitez pas à contacter l'IPM ou un de ses conseillers pédagogiques si une de ces démarches est susceptible de vous intéresser.

Évaluer l'apprentissage des étudiants

Comment un enseignant peut-il savoir si les étudiants atteignent réellement les objectifs d'apprentissage assignés à son cours ? Quels moyens peut-il se donner pour promouvoir la réussite du plus grand nombre d'étudiants ?

L'analyse des travaux et examens et les notes obtenues par les étudiants sont une première source d'informations pour l'enseignant, mais ces informations arrivent souvent trop tard pour corriger le tir rapidement.

Les enseignants qui évaluent les acquis des étudiants régulièrement, par exemple en mettant en œuvre des méthodes actives (telles les méthodes d'apprentissage par problèmes), sont en prise directe avec les difficultés que rencontrent les étudiants dans l'apprentissage des matières et peuvent donc réagir rapidement en cas de difficulté constatée sur le terrain.

En grand groupe ou en groupe plus restreint, de nombreuses **techniques de rétroaction** en classe permettent à l'enseignant de systématiser les prises d'information directes relatives aux acquis des étudiants. Ces techniques ont pour but d'apprécier l'efficacité de l'enseignement et

la qualité des apprentissages réalisés. Elles amènent en outre les étudiants à réfléchir aux apprentissages réalisés, à la manière dont ils procèdent pour atteindre les objectifs fixés par l'enseignant ainsi qu'au temps alloué à l'étude de tel chapitre ou de telle partie de matière. Dans son programme annuel de formation, l'IPM organise un atelier pour découvrir ces différentes techniques et choisir celles qui sont les plus appropriées à votre situation d'enseignement et aux caractéristiques de vos étudiants.

Le Dossier de Valorisation Pédagogique (DVP)

Vous vous demandez peut-être - et certaines opinions de collègues peuvent vous y encourager - si l'amélioration de la qualité des formations préconisée dans la politique de l'UCL (voir le chapitre 1.) doit réellement être une de vos priorités principales. S'il y a peu de doutes sur l'importance d'effectuer des recherches de qualité reconnue, qu'en est-il de l'investissement en matière de progrès pédagogique ? Quel est l'équivalent d'une belle liste de publications pour attester d'une « production » de qualité en matière pédagogique ? N'y a-t-il pas d'autres moyens que des publications dans des revues de niveau international sur la pédagogie universitaire pour confirmer la qualité d'un effort pédagogique ?

Afin de valoriser vos investissements en matière de pédagogie, il est dorénavant demandé aux enseignants de l'UCL de constituer un « Dossier de valorisation pédagogique » (DVP) (cf. Conseil académique du 8 mai 2000). Ce dossier est un ensemble structuré d'éléments que le professeur produit ou sélectionne en regard des compétences pédagogiques qu'il souhaite voir valoriser et qui témoigne de son implication dans ses tâches d'enseignement.

Le DVP permet de structurer et d'argumenter le volet pédagogique du curriculum vitae d'enseignant et la partie « Enseignement » du Projet académique individuel (PAI).

Le DVP est **évolutif** : il s'inscrit dans un projet personnel de développement professionnel et permet de rendre compte de la progression entre les différentes étapes de la carrière de l'enseignant. Constituer un DVP, c'est **décrire et garder trace des compétences pédagogiques mises en œuvre au fil du temps**... En ce sens, le DVP est le moyen privilégié pour rassembler des références en matière d'investissement pédagogique quelle que soit la démarche (démarche de bilan, sélection, nomination, renouvellement, promotion, PAI, évaluation de PAI) dans laquelle l'académique est impliqué.

Le projet pédagogique

Le DVP pourrait être considéré simplement comme la partie d'un CV recouvrant les activités pédagogiques. L'UCL a décidé d'en faire un véritable **outil de perfectionnement** qui amène l'enseignant à réfléchir, à évaluer, à améliorer ses pratiques pédagogiques: en d'autres mots, à **mener un véritable projet pédagogique**. Un tel projet nécessite une réflexion en profondeur sur ses propres pratiques et une étude d'autres pratiques existantes. Il permet à l'enseignant de développer un **projet de formation original** pour les 3 à 5 ans à venir, faisant état de sa conception personnelle de la formation, de l'enseignement et de l'apprentissage (cf. [document demandé aux nouveaux académiques dans leur lettre de candidature](#)).

Vu ainsi, l'effort pour constituer et tenir à jour son DVP est certes important, mais bien plus efficace. Ici aussi, **l'IPM est à la disposition des enseignants** qui s'investissent dans cette démarche et qui souhaitent l'une ou l'autre forme d'encadrement (personnalisé et discret).

Cette réflexion prospective se construit à partir des rubriques suivantes.

La formation pédagogique

Description : cette rubrique vise toutes les formations suivies par l'enseignant en vue de développer des compétences pédagogiques.

Liste non exhaustive :

- ♦ les formations organisées par l'IPM ou les activités de formations suivies hors de l'UCL;
- ♦ participation à des conférences ou colloques de pédagogie universitaire;
- ♦ lectures.

Les recherches et publications à caractère pédagogique

Description : cette rubrique concerne les activités scientifiques de l'enseignant, non pas dans sa discipline, mais liées à la pratique d'enseignement.

Liste non exhaustive :

- ♦ projets soumis et ou financés pour effectuer des recherches en pédagogie universitaire ;
- ♦ communications à des colloques ; articles publiés dans des revues de pédagogie universitaire.

Exemples déjà traités :

- ♦ l'impact de la mise en œuvre de l'apprentissage par problèmes et de l'apprentissage par projet au niveau d'un

programme de premier cycle;

- ♦ enquête « Démocratisation de l'enseignement ».

Les initiatives ou innovations pédagogiques

Description : cette rubrique concerne les projets ou développements pédagogiques dans lesquels l'enseignant s'investit, notamment dans le cadre du Fonds de Développement Pédagogique (FDP). On ne se bornera pas à une simple description, mais on veillera à développer une argumentation critique et motivée. Chaque fois que cela sera possible, on mentionnera les techniques utilisées pour mesurer l'**impact** des innovations pédagogiques introduites.

Liste non exhaustive de sujets possibles et déjà traités :

- ♦ mise en place et évaluation de dispositifs pédagogiques visant à améliorer l'efficacité et la qualité des apprentissages ;
- ♦ développement de supports pédagogiques (notes de cours, multimédias, sites internet, iCampus, ...).

Activités d'enseignement exercées à l'UCL

Description : présentation des activités d'enseignement exercées à l'UCL.



Liste non exhaustive :

- ♦ cours, exercices, laboratoires, séminaires, ... avec indication du nombre de crédits (indication de la prise en charge en cas de co-titulature ou de participation/ coordination d'équipe d'enseignants);
- ♦ activités pédagogiques hors cours (propédeutique, méthodologie, tutorat, consultance, ...);
- ♦ participation (comme enseignant) à des activités de formation continue accompagnant son développement professionnel;
- ♦ participation (comme enseignant) à des activités de formation du personnel.

L'encadrement des mémoires et des thèses de doctorats

Description : ensemble des mesures pédagogiques définies et mises en oeuvre pour accompagner les mémorants ou les doctorants dans l'élaboration de leur travail.

Liste non exhaustive :

- ♦ accompagnement et suivi méthodologique des étudiants;
- ♦ réflexion sur les types de mémoires (mémoire de recherche, mémoire-stage, ...);
- ♦ type de suivi envisagé pour des étudiants en difficulté.

Activités d'enseignement hors UCL

Description : relevé des activités d'enseignement exercées dans d'autres institutions, en Belgique ou à l'étranger (dans le cadre de la coopération universitaire au développement, notamment).

Évaluation des activités d'enseignement

Évaluations à l'initiative de l'enseignant

Description : cette rubrique concerne toute forme d'évaluation pédagogique initiée par l'enseignant lui-même, soit par souci d'améliorer son enseignement, soit pour répondre à une difficulté ponctuelle dans un cours ou dans un groupe, en fin d'année ou pendant un quadrimestre.

Liste non exhaustive :

- ♦ questionnaires élaborés par l'enseignant lui-même;
- ♦ démarche d'évaluation confiée à un conseiller de l'IPM;
- ♦ observation confiée à un pair.

Évaluations institutionnelles de l'enseignement

Description : les facultés et les départements sont responsables de l'évaluation des enseignements. Réalisées au moyen de questionnaires, certaines de ces évaluations recueillent les perceptions des étudiants et ces données constituent des informations importantes pour le DVP. Les dimensions retenues pour évaluer un cours, un séminaire, un cours de langue, un laboratoire, des séances de monitorat, d'exercices sont les suivantes :

- ♦ la planification et l'organisation des activités;
- ♦ l'intérêt pour l'enseignement;
- ♦ les interactions professeurs – étudiants;
- ♦ le contenu du cours;
- ♦ les supports;
- ♦ l'évaluation des apprentissages;
- ♦ l'appréciation générale des activités;
- ♦ des commentaires ouverts.

La prise en compte des éléments contextuels reliés à la situation du professeur et des programmes dans lesquels il est impliqué apparaît nécessaire à l'interprétation de l'information disponible via les évaluations des enseignements auprès des étudiants. Une fiche contextuelle rédigée par l'enseignant lui permettra de donner son point de vue en regard de la perception des étudiants quant à son enseignement.

Responsabilités de gestion pédagogique

Description : présentation structurée des responsabilités pédagogiques exercées à l'UCL ainsi que de toutes les activités liées à la gestion et à la mise en œuvre des programmes d'enseignement.

Liste non exhaustive :

- ♦ coordination pédagogique (disciplinaire, interdisciplinaire);
- ♦ gestion de programme;
- ♦ coordonnateur d'année;
- ♦ conseiller aux études;
- ♦ président ou secrétaire de jury;
- ♦ président ou secrétaire de commission d'enseignement;
- ♦ participation à des groupes de travail à orientation pédagogique;
- ♦ participation à des réformes de programme.

Les supports de cours

Description : un support de cours doit guider et soutenir l'apprentissage de l'étudiant, sans pour autant se substituer à l'activité d'enseignement.

Liste non exhaustive :

- ♦ les notes de cours/le livre;
- ♦ le portefeuille de lecture;
- ♦ la liste de références bibliographiques;
- ♦ les transparents (diffusés en copie ou non);
- ♦ les exemples d'épreuves d'évaluation;
- ♦ le cours sur iCampus;
- ♦ les diaporamas, les vidéos, les cédéroms.

RÉFÉRENCES :

Dossier de valorisation pédagogique :
<http://www.ipm.ucl.ac.be/>

Manuel de référence pour les enseignants, Université du Québec à Trois Rivières :
<http://cursus.cursus.edu/>

